



### Recommandations aux auteurs<sup>1</sup>

*Phytoprotection* est un périodique international édité par la Société de protection des plantes du Québec (SPPQ). On y offre la possibilité de publier des résultats de recherches menées tant en agriculture qu'en foresterie, et ce, dans tous les domaines reliés à la protection des plantes: la phytopathologie, incluant les facteurs et stress abiotiques, l'entomologie, la malherbologie et la nématologie; l'étiologie, la biologie moléculaire, la biologie des populations, les biotechnologies et le perfectionnement des méthodes de recherche; les moyens de lutte intégrée, telles la résistance génétique et la lutte culturale, chimique ou biologique. Les résultats d'études multidisciplinaires sont d'un vif intérêt. Offert en format imprimé et électronique, *Phytoprotection* publie des articles scientifiques originaux (qui reposent sur des questions scientifiques et sur la vérification d'hypothèses), des communications brèves et des articles de synthèse, voire des minisynthèses. Pour une description détaillée des rubriques publiées par notre revue, consulter la « Note de la rédaction » sur le site Web de la revue ([www.phytoprotection.ca](http://www.phytoprotection.ca)).

#### REMARQUE

*Phytoprotection* vise à très court terme la mise en place d'une structure intégrée de soumission, d'évaluation par les pairs et de publication de manuscrits en ligne de type *Online Journal Publishing* ou *Open Access*. D'ici là, la revue privilégie la soumission de manuscrits par voie de courriel à [editeur@phytoprotection.ca](mailto:editeur@phytoprotection.ca).

Les manuscrits peuvent être soumis en français ou en anglais. Tout manuscrit doit être accompagné d'une lettre de présentation rédigée par l'auteur correspondant. On y garantira que le manuscrit n'a pas été soumis ou accepté de façon concomitante, ni publié en tout ou en partie, dans un autre périodique à comité de lecture ou toute autre publication officielle. On y divulguera tout conflit d'intérêts qui pourrait survenir lors du processus d'évaluation par les pairs, sans quoi le manuscrit pourrait être refusé. Les auteurs se chargent d'obtenir la permission d'utiliser du matériel déjà publié et de joindre les documents d'autorisation au manuscrit. Un manuscrit resoumis (précédemment refusé ou retiré) sera traité comme un nouveau manuscrit; dans ce cas, l'auteur correspondant doit indiquer le numéro de manuscrit de la première soumission et préciser les correctifs apportés au regard de l'évaluation précédente.

Tous les manuscrits doivent être acheminés au rédacteur en chef par fichier attaché en courriel. Toute correspondance se fera par voie de courriel. Le texte et les tableaux doivent être soumis en format de traitement de texte (ex. Microsoft Word, WordPerfect) compatible avec Windows ou Macintosh et en format PDF. Les graphiques et les illustrations peuvent être intégrés au fichier principal ou encore être présentés dans des fichiers distincts. Toutefois, lorsque le manuscrit aura été accepté, les auteurs devront fournir les graphiques et les illustrations en fichiers distincts de format graphique tels Excel (.xls), .jpg, .gif, .tif et autres. Après la révision technique, l'auteur correspondant devra fournir le fichier électronique du texte corrigé en format de traitement de texte et en format PDF.

L'auteur correspondant doit compléter un formulaire de licence de droits d'auteur qui autorise *Phytoprotection* et la Société de protection des plantes du Québec à publier le manuscrit accepté. La plupart des auteurs doivent signer le formulaire de licence de droits qui est disponible sur le site Web de *Phytoprotection*.

#### Frais de publication

Les frais aux auteurs sont de 80 \$ CAN par page (format d'impression), incluant les tableaux, les figures et les photographies ou illustrations en noir et blanc. Les frais d'impression des illustrations en couleur seront imputés aux auteurs. Les auteurs qui désirent en savoir davantage sur les prix doivent communiquer avec le rédacteur en chef. Les auteurs doivent fournir un résumé dans les deux langues de la revue. Le Comité de rédaction peut faire traduire le résumé dans l'une ou l'autre des langues de la revue; les frais de traduction sont de 50 \$ CAN pour une communication brève et de 75 \$ CAN pour un article.

#### DIRECTIVES GÉNÉRALES

Consulter un volume récent de *Phytoprotection* pour s'enquérir des exigences de présentation. La non-conformité risque de retarder le processus d'évaluation et de publication. Rédiger le manuscrit à double interligne sur page de 22 cm x 28 cm ou ISO A4 à lignes numérotées en une seule séquence, incluant les tableaux, les légendes de figures et les références. Paginer en haut à droite. Laisser une marge d'au moins 2,5 cm de tous les côtés et une ligne entre les paragraphes. Éviter les traits d'union ou les tirets en fin de ligne. Utiliser un caractère standard de taille 12 pt. Aligner le premier paragraphe de chaque section à gauche et les suivants par un retrait négatif de

<sup>1</sup> Ces informations sont également disponibles sur le site Web de la revue.

5 mm. Les termes abrégés doivent être écrits en toutes lettres à la première mention, suivis de l'abréviation entre parenthèses.

### Unités de mesure

Employer les unités de mesure du Système international d'unités (SI) et leurs abréviations acceptées, ou fournir les équivalences en unités SI. Le Système international d'unités est décrit dans le *Guide de familiarisation au système métrique*, CAN/CSAZ234.1-00, publié par l'Association canadienne de normalisation (CSA) (5060 Spectrum Way, Suite 100, Mississauga, ON L4W 5N6, Canada). Dans les sections texte, tableaux et figures, utiliser les abréviations suivantes sans les expliquer : h, min, s, j et diam. Les nombres et leurs unités doivent être séparés par une espace. Séparer deux unités par un exposant négatif (ex. 10 kg ha<sup>-1</sup>). Dans une série de mesures, placer l'unité SI à la fin de l'intervalle, sauf si on indique des dimensions (ex. 18-22 °C; 20 cm x 40 cm).

### Nombres

Écrire en lettres les chiffres de un (1) à neuf (9), sauf s'ils précèdent une unité de mesure. Utiliser des chiffres pour les nombres supérieurs à neuf. Séparer les milliers par une espace insécable et non par une virgule. Utiliser la virgule décimale plutôt que le point décimal. Présenter les dates ainsi : 2005-2008, 24 janvier 2009; dans les tableaux, écrire 2009-01-24.

## MANUSCRIT

### Page de titre

#### Titre

Le titre intégral du manuscrit doit être concis et inclure le nom commun ou latin de l'organisme étudié. Ne pas inclure les noms d'autorité du binôme latin, mais ajouter l'ordre et la famille entre crochets pour les insectes. Un titre courant bref n'excédant pas 60 caractères (incluant les espaces) doit être fourni.

#### Identification des auteurs

Consulter un numéro récent de *Phytoprotection* pour le titre, le nom des auteurs (dans l'ordre d'apparition dans l'intitulé de l'article) et les notes de bas de page contenant l'adresse et l'affiliation des auteurs, y compris l'adresse de courriel. En complément, l'auteur correspondant doit indiquer ses numéros de téléphone et de télécopieur. Le prénom usuel des auteurs doit être écrit en toutes lettres.

### Résumé

Rédiger les résumés en un seul paragraphe par langue (français et anglais). Ne pas utiliser d'abréviations ou de références. Être concis (maximum de 200 mots pour un article; 100 mots pour une communication brève). Décrire brièvement les objectifs, le matériel et les méthodes, les résultats et leur interprétation. Les noms communs et latins des organismes étudiés doivent apparaître dans le résumé. Le contenu des résumés français et anglais doit être identique.

### Texte

Ne pas utiliser de notes de bas de page. À la première mention d'un organisme, indiquer le nom latin suivi des noms d'autorité du binôme latin entre parenthèses. Inclure l'ordre et la famille des insectes entre crochets après l'autorité du nom latin. Utiliser les codes internationaux de nomenclature comme référence. Le texte destiné à être publié en italique doit être présenté en italique et non pas souligné. À la première mention d'un pesticide, utiliser le nom commun suivi du nom chimique entre parenthèses. Utiliser la dernière édition du *Agrochemicals Handbook* ou du *Pesticide Manual* pour la nomenclature acceptée des pesticides. La nomenclature utilisée devra se rapporter aux normes ISO ou BSI. La dose doit être fournie en matière active (ex. 1,5 kg m.a. ha<sup>-1</sup>).

N'utiliser que trois niveaux de sections et sous-titres.

1<sup>er</sup> niveau (sections principales): **MATÉRIEL ET MÉTHODES** (en lettres majuscules, caractère gras)

2<sup>e</sup> niveau (en-têtes secondaires): **Calcul de l'indice d'infection** (une majuscule seulement, caractère gras)

3<sup>e</sup> niveau (en-têtes tertiaires): *Analyses statistiques* (une majuscule seulement, en italique)

Chaque figure et tableau doit être cité dans le texte. Présenter les figures et tableaux en ordre numérique selon la séquence de première mention. Le dispositif expérimental doit toujours être clairement décrit. Les statistiques descriptives devraient être accompagnées par des estimés de leur variabilité.

### Références

Chaque référence citée dans le texte doit apparaître dans la liste des références et vice versa. Être rigoureux sur l'orthographe et les détails de publication. Consulter un numéro récent de *Phytoprotection* pour des exemples de citation de références. Inclure tous les noms d'auteurs dans la section références. Dans le texte, les références entre les mêmes parenthèses doivent être citées par ordre alphabétique et séparées par un point-virgule.

Abréger les titres des périodiques conformément à la dernière édition du *Chemical Abstracts Service Source Index (CASSI)* (Chemical Abstracts Service, 2540 Olentangy River Road, P.O. Box 3012, Columbus, OH 43210-0012, USA) ou en suivant la dernière édition du *Serial Sources for the BIOSIS Previews® Database* (BIOSIS®, 2100 Arch Street, Philadelphia, PA 19103-1399, USA). En cas de doute, les auteurs doivent écrire le nom du périodique au complet. Les auteurs et années de publication sont en caractères gras. Aligner la première ligne de chaque référence à la marge gauche et placer les autres lignes en retrait négatif de 5 mm. Séparer les noms des auteurs par une virgule; le nom du dernier auteur est précédé de « et », sans virgule. Insérer un point après chacune des initiales du nom d'un auteur; ne pas laisser d'espace entre les initiales. Les articles en anglais, français, espagnol et allemand peuvent être cités dans leur langue originale. Pour les autres langues, utiliser le titre traduit entre crochets. Laisser

une espace avant et après le deux-points suivant le numéro du volume et précédant les numéros de page.

Citer les références par ordre alphabétique du nom du premier auteur. Les références par un seul auteur précèdent les références à auteurs multiples pour un même auteur, quelle que soit l'année de publication. Les articles à deux auteurs dont le premier auteur est similaire sont listés alphabétiquement par le nom du deuxième auteur, puis chronologiquement. Les références à un seul auteur et celles de plus de deux auteurs sont listées chronologiquement seulement.

### Tableaux

Présenter chaque tableau sur une page distincte. Le numéro du tableau est en chiffres arabes, suivi d'un point. Utiliser la même taille de caractère que pour le texte. Ne pas utiliser de bordures ou traits verticaux. Consulter un numéro récent de *Phytoprotection* pour la présentation. Indiquer les renvois aux notes en bas de tableau par des lettres en exposant en ordre alphabétique et non par des symboles. L'utilisation d'astérisques est réservée aux valeurs significativement différentes. Les unités de mesure entre parenthèses se placent sur la dernière ligne de chaque entête de colonne. Aligner les données des colonnes sur les virgules décimales. Indiquer les données non disponibles ou non applicables par un trait d'union double. Construire les tableaux à l'aide de la fonction « Tableau » du traitement de texte et non de la barre d'espacement.

### Figures

Les figures sont des graphiques, des photographies demi-ton en noir et blanc (ou en couleurs) ou des illustrations. Les illustrations à plusieurs composantes créées sur le même logiciel doivent être regroupées dans un seul fichier plutôt que transmises individuellement. Les illustrations conçues en mode point (pixel) doivent être de haute résolution. Les figures et illustrations doivent être soumises dans le format ou les dimensions de tirage final de la revue. Les figures de format excédant les dimensions définitives maximales suivantes devront être réduites : une colonne, 80 mm de largeur x 230 mm de hauteur; deux colonnes, 172 mm de largeur x 230 mm de hauteur.

### Légendes

Grouper les légendes des figures sur une feuille distincte selon l'ordre numérique des figures. Le numéro de la figure est en chiffres arabes selon la séquence de première mention. Si plusieurs symboles sont utilisés sur une figure, inclure une section intitulée « Abréviations : » à la fin de la légende.

### Graphiques

Utiliser la même taille de caractère pour tous les éléments du graphique ou groupe de graphiques. Les lettres devraient avoir au minimum 2 mm de hauteur lorsque réduites au format définitif de publication. Utiliser uniquement des lettres majuscules, sauf pour les noms latins. Les lignes de courbes, les traits de colonnes, etc., doivent être plus épais que ceux des axes.

### Figures composées

Les figures composées doivent être regroupées en une planche, sans espace entre elles, avec une marge d'au moins 2,5 cm de tous les côtés. Chaque composante d'une planche d'illustrations sera identifiée par une lettre majuscule. Indiquer le facteur de grossissement sur les illustrations, les photographies aériennes et les micrographies ou l'indiquer dans la légende.

### Disposition et organisation du manuscrit

Le manuscrit comprend dans l'ordre : page de titre (titre; nom des auteurs; adresse et affiliation des auteurs) (p. 1); résumés en français (p. 2) et en anglais (p. 3); texte du manuscrit (introduction, matériel et méthodes, résultats et discussion); remerciements; références; tableaux; légendes des figures; figures; titre courant. Ne pas inclure de section conclusion ou sommaire. Les communications brèves n'ont pas de titres de sections principales ou d'en-têtes secondaires ou tertiaires. Elles doivent être assemblées de la même façon que les articles.

### PHYTOPROTECTION

#### Daniel Dostaler, Rédacteur en chef

Département de phytologie  
Faculté des sciences de l'agriculture  
et de l'alimentation  
Pavillon Paul-Comtois, Université Laval  
Québec (Québec) Canada G1V 0A6  
Téléphone : + 1 (418) 656-2131 poste 2504  
Télécopieur : +1 (418) 656-7856  
Courriel : editeur@phytoprotection.ca

